

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 43 (1907)

Heft: 46

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

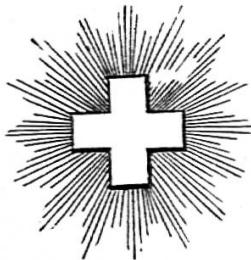
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLIII^{me} ANNÉE

N^o 46



LAUSANNE

16 novembre 1907

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Lettre de Paris.* — *Le jubilé de M. Rein.* — *Epilogue d'un congrès.* — *Chronique scolaire : Fondation Berset-Müller. Genève. Neuchâtel. Vaud.* — *Bibliographie.* — **PARTIE PRATIQUE :** *Comment faut-il apprendre ? (fin).* — *Sciences naturelles : L'étourneau.* — *Elocution : Le sansonnet.* — *Dictées : Le butin de Grandson (fin).*

LETTER DE PARIS

Organisation pédagogique des écoles. — De ce sujet, infiniment trop vaste, le Congrès n'a pu discuter d'une manière assez approfondie qu'un seul point, — celui, à vrai dire, qui primait tous les autres par l'intérêt passionné qu'il devait exciter dans une assemblée si fort en appétit de réformes, savoir : *Direction d'école et Conseil des maîtres.* Vous savez quelle campagne (j'en ai touché un mot dans de précédentes chroniques) a été menée au sein des Amicales ou autres groupements d'instituteurs et dans certaines feuilles pédagogiques contre l'institution des directeurs d'écoles urbaines et pour l'établissement officiel de « Conseils des maîtres » ayant tout pouvoir de réglementer — démocratiquement, déclarait-on, — l'application des programmes et la marche des études, l'usage des méthodes et des livres, la discipline, la surveillance et les services individuels, les rapports de l'école et de la famille, en un mot tout ce qui, jusqu'à ce jour, a été du ressort à peu près exclusif des directeurs sous le contrôle de l'Inspection. Cette campagne, qui d'ailleurs dure encore, est une des plus frappantes parmi les formes multiples de la crise que traverse en ce pays le principe d'autorité.

Le Congrès de Clermont-Ferrand, comme pour la deuxième question, s'est prononcé sur celle-ci selon le vœu des réformistes les plus avancés. Sans doute il a voté le maintien de la direction, mais *avec attributions nettement déterminées*, ce qui signifie, vous allez le voir, de la direction réduite à une simple besogne de bureau, direction ne dirigeant pas. A preuve les résolutions suivantes :

Il est fondé, dans toute école à plusieurs classes, un Conseil des maîtres destiné à resserrer les liens d'affection et de collaboration entre les divers membres de l'enseignement attachés à cette école ; à intéresser également tous ces membres à la bonne marche de l'œuvre commune en les appelant à participer à son organisation et aux responsabilités qu'elle entraîne ; à assurer, par le moyen de la libre discussion et de la libre entente, le perfectionnement continu de l'action individuelle de chaque maître et la coordination des efforts de tous ; à accroître, par ainsi, le prestige et l'influence de l'école laïque.

Le Conseil des maîtres délibère sur toutes les questions qui intéressent la bonne marche de l'école. Il prend, à la majorité des suffrages exprimés, les décisions qu'il juge utiles à cette bonne marche, dans la mesure où le lui permettent les lois et les règlements scolaires.

Les décisions du Conseil des maîtres seront transmises à l'inspecteur primaire.

En cas de conflit entre l'inspecteur primaire et le Conseil des maîtres, droit d'appel est réservé à l'une ou à l'autre des deux parties devant le Conseil départemental.

Que résulte-t-il de cet examen rapide des principaux vœux exprimés par le Congrès de Clermont ? Que la caractéristique non doutéeuse de ce congrès est la défaite du bon sens, de l'esprit de modération et de prudence, du sens des améliorations opportunes et possibles, — puisque les doctrines absolues et les propositions aventureuses des groupes syndicalistes y ont rallié la majorité des voix.

Mais en doit-on conclure que le *syndicalisme*, avec tout ce que ce mot désigne pour nous de bouleversements souhaités des institutions scolaires actuelles, ait réellement conquis la majeure partie de notre personnel enseignant ? En doit-on conclure même seulement ceci, que le plus grand nombre des maîtres et maîtresses qui ont pris part au Congrès doivent désormais être tenus pour syndicalistes ?

Je ne le crois pas, malgré tout ce qu'en ont dit les journaux réactionnaires. L'entraînement subi par la majorité des congressistes s'explique autrement que par une soudaine et radicale conversion. Le directeur de l'*Ecole nouvelle*, qui fut à Clermont le chef de la minorité raisonnable, nous en propose des raisons qui me semblent excellemment déduites et très plausibles. Vous allez en juger vous-mêmes.

Si cette explication est vraie, — et je répète que je la crois telle, — il en découle une leçon qui peut être formulée comme suit :

Le motif principal de cette adhésion de la majorité, dit-il, je le découvre surtout dans l'active propagande, la très habile tactique et la forte discipline du petit groupe des syndicalistes. Qu'on y prenne garde ! Ce sont des conquérants qu'on n'arrêtera ni par des manifestations tapageuses ni par des épithètes désobligeantes. Ils savent d'où ils viennent, où ils vont. Ils se sont mis d'accord sur

quelques lignes directrices, quelques formules essentielles. Ils se sont tous groupés autour d'un même périodique, la *Revue de l'enseignement primaire*, où Jaurès écrit régulièrement, qui leur sert de lien et de soutien, où ils retrouvent chaque semaine à la fois leurs doctrines et leurs mots d'ordre. Beaucoup d'entre eux sont des militants entraînés, d'un tempérament robuste, qui, dans les sections de la Ligue des Droits de l'Homme, dans les réunions socialistes, ont pris l'habitude des assemblées délibérantes et se sont plus ou moins exercés au maniement de la parole.

Avant le Congrès, ils avaient « travaillé » et déjà conquis la fraction agissante de beaucoup d'Amicales : un grand nombre de délégués avaient reçu un mandat ferme dans le sens des propositions syndicalistes et ne pouvaient guère voter dans un sens différent.

J'ajoute que l'absence de toute entente entre les membres de la majorité, soit dans les Amicales, soit au Congrès de Clermont, rendait plus facile le succès d'une minorité parfaitement organisée et disciplinée. Il faut bien l'avouer, la majorité des instituteurs et des institutrices n'a guère été qu'une foule amorphe et débonnaire qui s'est laissé mener sans résistance. A Clermont, je faisais partie de la foule. Nous étions là un grand nombre de braves gens dont chacun, sans doute, avait des idées, du bon sens et de l'expérience ; mais alors même que personne n'eût été lié par un mandat impératif, il nous aurait été impossible, au cours de la discussion, comme à l'heure du vote, de marcher d'accord, faute de résolution commune et de formule arrêtée.

D'autre part, dans les assemblées corporatives, ce n'est pas toujours, tant s'en faut, bannière déployée que se présentent les syndicalistes. Leur langage ne manque point d'un habile opportunisme, et ceux de leurs collègues qui ne sont pas avertis sont souvent bien loin de soupçonner toute la portée des propositions qu'on leur fait adopter... (*Ici, un exemple particulier que je supprime pour abréger.*)

Enfin, il n'est pas douteux qu'il y a, chez tous les instituteurs, même les plus modérés, comme la nausée du favoritisme, de l'arbitraire, du « piston ». M. Des-saint a dit courageusement que ce mal honteux était en partie imaginaire. Imaginaire ou non, on l'a dénoncé avec une telle vigueur dans ces dernières années que les esprits en sont comme hantés et que chacun, parmi nous, est disposé à acclamer toute proposition, fût-elle peu raisonnable, dont l'effet semble pouvoir être la suppression du passe-droit. Et les propositions syndicalistes étant, en apparence, les plus efficaces, parce qu'elles sont les plus hardies et les plus énergiques, ce sont elles qui ont toute chance d'être accueillies par les intéressés avec le plus de faveur¹.

Il faut que la majorité dresse un programme clair et précis de ses principes et de ses revendications essentielles, et qu'elle le présente à côté du programme syndicaliste.

Il faut que la majorité saisisse une prochaine occasion d'affirmer ce programme et de grouper fortement les instituteurs et les institutrices qui sont disposés à le soutenir de leur propagande et de leur vote².

H. MOSSIER.

¹ *L'Ecole nouvelle*, 5 octobre 1907. — ² *Id.*

LE JUBILÉ DE M. LE PROFESSEUR REIN A IÉNA

Nous aurions dû parler plus tôt du soixantième anniversaire de M. le professeur Rein, à Iéna, le 10 août dernier. La cérémonie a revêtu un caractère des plus imposants. Plus de 500 collègues, amis et anciens élèves du distingué professeur, étaient présents, ainsi que les représentants de plusieurs associations scolaires d'Allemagne et des universités étrangères, entre autres M. Herchheimer, de Cambridge et Miss Dod, d'Oxford.

Rappelons que M. Rein est né à Eisenach en 1847. Il fit ses études au gymnase de sa ville natale et ensuite à l'Université d'Iéna où il eut pour maître C. V. Stoy, le pédagogue thuringien. Il suivit Stoy à Heidelberg, puis nous le trouvons à Leipzig chez Ziller. A 25 ans, il est appelé à la direction de l'école normale de Weimar et cinq ans après en cette même qualité à Eisenach. C'est là que, en collaboration avec Pickel et Scheller, il publie ses « Huit années scolaires ». En 1886, il est appelé à remplacer Stoy, dans la chaire de pédagogie et au séminaire pédagogique d'Iéna. Chacun sait l'activité inouïe qu'il y a déployée depuis une vingtaine d'années. Les « Annales » du séminaire en font foi. Rappelons que Rein a été le promoteur des cours de vacances universitaires, qui ont été organisés ensuite par un grand nombre d'universités sur le modèle d'Iéna. Il a aussi inauguré les *conférences universitaires* à l'usage du corps enseignant primaire. Auteur de nombreux ouvrages sur la science de l'éducation, il publie en ce moment, en 2^{me} édition, son *Dictionnaire encyclopédique de la pédagogie*, qui n'a son pendant dans aucune autre littérature.

Si nous revenons par ces quelques lignes sur cette cérémonie de l'été dernier, c'est que Rein n'est pas un inconnu pour beaucoup de Suisses romands et de Vaudois en particulier, qui n'ont eu qu'à se louer de la manière aimable dont ils ont été accueillis à Iéna et facilités dans leurs études.

EPILOGUE D'UN CONGRÈS

Ceux qui s'imaginent, dans leur candeur naïve, qu'un congrès commence avec l'arrivée des premiers congressistes et qu'il se termine avec le départ des derniers, commettant une erreur singulière. Oyez un peu ! Préparé pendant de longs mois, le dernier congrès de la Romande qui, officiellement, s'est tenu les 14, 15 et 16 juillet passé, à Genève, n'a été réellement clos qu'hier soir, 6 novembre de l'an de grâce 1907. Et ce dernier acte n'a pas été le moins joyeux de la fête.

Une fois tous les comptes bouclés par notre impeccable ministre des finances, S. E. Amédée Charvoz, d'aucuns s'avisèrent qu'il serait agréable de se rencontrer une fois encore et de revivre en pensée, pendant quelques instants, les heureuses journées du congrès scolaire. A cet effet, le bureau convia à un modeste banquet tous ceux qui, de près ou de loin, avaient contribué à l'organisation de notre grande manifestation romande. Tous, ou presque tous, répondirent à l'appel, et

l'on se trouva soixante-quinze dans le réfectoire des cuisines de l'école du boulevard James Fazy, aménagé pour la circonstance par les soins de notre ami *Déruaz*, président de la commission des vivres et liquides, dont chacun a pu apprécier l'amabilité et les qualités d'administrateur.

A la table d'honneur : *M. W. Rosier*, chef de l'Instruction publique et président du congrès, avec, à ses côtés, les deux présidents d'honneur, *M. F. Besson*, président du Conseil d'Etat et *M. Piguet-Fages*, conseiller administratif délégué aux écoles, ainsi que les divers membres du bureau. Puis, le long de trois grandes tables, les vestons et les redingotes sombres du sexe prétendu fort alternant avec les claires toilettes des dames et des demoiselles, la grâce et l'ornement de nos réunions.

Le repas, arrosé de vins généreux, fut fort bien servi par *M. Wiederkehr*, l'excellent restaurateur du congrès scolaire.

Au dessert commença le deuxième acte, sous la direction de l'ami *Golay*, notre habile *Kapellmeister*. Ce furent en premier lieu les discours.

M. W. Rosier remercia d'abord tous ses collaborateurs, puis il fit une rapide incursion dans le domaine scolaire. Il parla notamment des deux grosses questions à l'ordre du jour : prolongation de la scolarité¹ jusqu'à 14 ans et situation des sous-réguents et sous-régentes. (On sait que ces intéressants fonctionnaires, qui forment environ le tiers du personnel enseignant, remplissent les mêmes fonctions que les réguents et les régentes, mais se distinguent essentiellement de leurs collègues en ce qu'ils touchent un traitement considérablement inférieur. Cela peut durer, surtout pour les dames, 6 ans, 8 ans, 10 ans et même davantage. Et la raison de cet état de choses quelque peu anormal ?... Une grosse économie pour la caisse de l'Etat ! — Bien, mais aux dépens de qui ?...)

Il faut espérer que, grâce à une prochaine augmentation de la subvention fédérale, on pourra faire cesser cette anomalie.

M. Rosier termine son allocution, vivement applaudie, en portant la santé de nos deux présidents d'honneur, dont on connaît la sollicitude envers l'école, et spécialement envers l'école primaire.

M. Piguet-Fages qui s'occupe depuis une dizaine d'années des écoles de la ville, partage entièrement les idées que vient d'exposer *M. Rosier*. Il estime aussi que l'on ne fait pas assez pour assurer des locaux salubres, non seulement aux enfants, qui ne font que passer dans les classes, mais surtout aux maitres et aux maitresses, qui voient leur vie presque entière s'y écouter.

Dans un discours plein de bonhomie, d'humour et parfois de malice, *M. Besson* nous met au courant, avec toute la discrétion que lui commande sa haute situation, de certaines questions qui s'agissent au sein du Conseil d'Etat. Il assure le corps enseignant de son entière sympathie ; il appuiera toujours toutes les modifications que pourra proposer son ami, *M. Rosier*, parce qu'il sait qu'elles auront toujours pour but d'améliorer nos écoles et la situation du personnel enseignant.

M. l'inspecteur Munier termine la partie officielle par une de ces brillantes improvisations auxquelles il nous a accoutumés depuis longtemps. Il rappelle une

¹ On n'ignore pas qu'à Genève, l'école (durant toute la journée) n'est obligatoire que jusqu'à 13 ans. De 13 à 15 ans, les jeunes gens qui ne suivent pas les cours d'un établissement d'instruction secondaire, ne sont astreints qu'à une heure d'école par jour, sauf le jeudi où ils en ont deux.

amusante anecdote dont il fut le héros lors du congrès de 1873 ; il compare ce congrès à celui de 1907 et termine en portant un toast vibrant à notre président, M. W. Rosier, la véritable cheville ouvrière du congrès, qui, malgré ses absorbantes fonctions de chef de l'Instruction publique, a présidé toutes nos réunions, a tout vu, tout prévu, tout dirigé avec la conscience et la compétence que chacun reconnaît en lui.

Inutile d'ajouter que chacun de ces discours fut accueilli par des bravos enthousiastes.

On passa ensuite à la partie récréative. Il est superflu de dire qu'elle a été débordante d'entrain et de gaité : chœurs, chants, chansons, récitations, ce fut un feu roulant de productions individuelles ou collectives que l'on applaudit avec une chaleur donnant une haute idée de la vigueur de poignet de nos pédagogues. (Que les gosses récalcitrants se tiennent pour avertis) !

Et quand sonna l'heure de la séparation — hélas ! les meilleures choses ont une fin — on était tout prêt... à recommencer. P.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fondation Berset-Müller. — Le Conseil fédéral a confirmé pour une nouvelle période de trois ans la commission administrative de la fondation Berset-Müller (asile pour instituteurs et institutrices) au Melchenbühl, près Berne.

La commission est constituée comme suit: 1. M. Rodolphe Schenk, directeur des écoles à Berne, président ; 2. Mlle Berthe Trussel, directrice de l'Ecole ménagère de Berne, secrétaire ; 3. M. Charles Egli, directeur des écoles secondaires à Lucerne, membre du comité central de la Société suisse des instituteurs ; 4. M. François Guex, directeur des Ecoles normales, à Lausanne ; 5. Mlle Marie Lüscher, institutrice, à Berne.

GENÈVE. — Les membres du corps enseignant primaire se sont réunis le 23 octobre en conférence générale, à l'Aula de l'Université, sous la présidence de M. W. Rosier, conseiller d'Etat chargé du Département de l'Instruction publique.

Les deux questions à l'ordre du jour étaient : 1^o l'organisation des examens dans les écoles primaires ; 2^o la prolongation de l'instruction primaire obligatoire jusqu'à l'âge de quatorze ans révolus.

M. l'inspecteur Munier a fait l'historique de la première question et a ouvert la discussion qui a été très nourrie. En fin de compte, les vœux de la conférence ont été résumés comme suit : a) les chiffres d'interrogation — en dehors de la lecture — donnés à chaque élève individuellement par l'inspecteur devraient être supprimés ; b) l'examen de composition française aurait lieu vers la fin du mois d'avril ; c) les autres examens seraient placés à la fin de l'année scolaire et porteraient, dans la mesure du possible, sur toutes les branches.

M. Rosier a introduit la seconde question qui a déjà occupé, du reste, son prédécesseur, le regretté Dr Vincent, la Commission scolaire et la Commission de gestion du Grand Conseil. Genève est un des cantons où l'obligation scolaire de toute la journée cesse à treize ans. La prolongation d'un an, qui est à l'étude, aurait des conséquences importantes et permettrait, en particulier, de consacrer

une année de plus au programme primaire, qui ne serait pas augmenté. D'autre part, ce changement aurait une répercussion sur l'école complémentaire, actuellement obligatoire de treize à quinze ans, sur les écoles secondaires rurales et sur l'enseignement secondaire et professionnel. La question étant très complexe, la conférence la renvoie à l'examen d'une commission composée de MM. Déruaz, Léon Favre, Jaques, Pesson, Tissot, et de Mmes Choberg, Muller, Picker et Raymond. Cette commission rapportera dans la prochaine conférence générale, qui aura lieu au printemps.

** Le Grand Conseil vient d'approver un projet de loi, qui lui a été soumis par le Conseil d'Etat dans le but de modifier les statuts de la *Caisse de prévoyance des Ecoles enfantines*. Cette institution, prévue par la loi du 9 mars 1898, reposait sur les bases suivantes : chaque sociétaire payait une cotisation de 150 fr. par an, dont 40 fr. étaient à la charge de l'intéressé, 40 fr. à la charge de la Commune et 70 fr. à la charge de l'Etat. La pension annuelle à laquelle la sociétaire prenant sa retraite avait droit, était de 600 fr. à cinquante ans d'âge, après avoir opéré vingt-cinq versements annuels.

L'état prospère de la Caisse de prévoyance a permis, après de longs pourparlers, d'augmenter le taux de la pension tout en n'exigeant des ayants-droit qu'un sacrifice très minime. En effet, le chiffre de la cotisation est actuellement porté à 160 fr., soit 10 fr. de plus à verser par la sociétaire. Par contre, le montant de la pension entière est porté de 600 fr. à 900 fr. par an, sans que rien soit modifié en ce qui concerne la limite d'âge ou le nombre des versements. Un article additionnel permet aux fonctionnaires qui font partie de la Caisse au moment du changement apporté aux statuts, de compléter leurs versements antérieurs de façon à bénéficier, eux aussi, de la pension de 900 fr. C'est donc là une loi extrêmement libérale, et qui constitue une sérieuse amélioration sur le passé. Nous sommes convaincus qu'elle rendra de réels services aux fonctionnaires si méritantes des écoles enfantines et à l'enseignement lui-même.

NEUCHATEL. — **La Société pédagogique neuchâteloise** a eu son assemblée générale réglementaire le samedi 26 octobre 1907, à 4 heures du soir à l'Aula de l'Académie de Neuchâtel.

A l'heure fixée, 150 institutrices et instituteurs sont présents et la séance est ouverte sous la présidence de M. Rosselet, instituteur.

En un *rapport administratif* consciencieusement établi, M. Rosselet donne une image aussi exacte que possible de la vie de la Société durant l'année dernière soit de novembre 1905 à octobre 1907. D'ailleurs les rapports des six sections de districts, cités en extraits montrent que partout on a eu plusieurs séances soit d'une journée, soit d'une demi journée chacune. De nombreux travaux ont été présentés et discutés. Partout donc on a travaillé, agi, vécu une vie digne du but primordial que poursuit la Société : le développement professionnel de ses membres.

Le concours annuel portait sur les deux sujets suivants :

1. Parallèle entre la méthode notée et la méthode chiffrée pour l'enseignement du chant à l'école primaire. Que pensez-vous de la spécialisation de l'enseignement de cette méthode ?

2^o De la composition dans le degré supérieur de l'école primaire. Choix de sujets et manière de les traiter.

Cette dernière question seule a été l'objet d'un travail.

Le jury composé de MM. Latour, inspecteur des écoles, Emile Amez-Droz, instituteur à Villiers et J.-E. Matthey, instituteur à Neuchâtel, a rapporté par l'organe de ce dernier. Il a fait du travail, plutôt modeste, soumis à son appréciation, un examen sérieux, loyal et bienveillant, d'une bienveillance qui n'exclut pas la saine et toujours utile franchise.

Il se plaît à reconnaître l'esprit de recherche, d'effort tenté par l'auteur et propose une récompense de 20 francs votée à l'unanimité.

La discrète et traditionnelle enveloppe livre maintenant son secret et révèle le nom de l'auteur M. Edgar Thiébaud, instituteur à Chézard-Saint-Martin.

Transcrivons ici le plan général de répartition du programme annuel tel que le conçoit notre collègue et qu'il présente sous forme de conclusions de son travail, encore que, dit-il, ce programme peut et gagne même à être réparti sur les deux années de degré supérieur.

I. Reproduction de courts écrits. — Quelques compositions en commun — cas échéant un sujet libre.

II. Sujets donnant lieu à une narration que l'élève doit imaginer. — Lettres familières. — Quelques sujets libres.

III. Descriptions (une ou deux en commun).

Introduction aux lettres d'affaires. — Modèles. — Quelques lettres de ce genre avec d'autres pour circonstances spéciales (condoléances, etc.)

IV. Proverbes, sujets de morale. — Descriptions plus difficiles alternant avec des lettres.

Ce rapport entendu et écouté d'ailleurs avec un très vif intérêt, M. le président donne lecture d'une pétition rédigée par le Comité central et qui sera adressée au Grand Conseil encore avant la session de novembre prochain.

Cette pétition, dont nous reproduirons le texte lorsque l'autorité à laquelle elle est destinée l'aura reçue et examinée, formule en termes dignes et mesurés une demande d'augmentation des traitements du corps enseignant primaire neuchâtelois.

Après discussion au sujet de quelques détails de rédaction, discussion au cours de laquelle M. Latour, inspecteur, assure le corps enseignant de la bienveillance et de l'appui du Département de l'Instruction publique, le texte lu est voté ; il sera soumis à la signature de tous les intéressés avec prière d'agir avec toute la célérité possible.

La dernière lettre-circulaire du Département, lettre concernant l'invitation à la Société pédagogique de prendre l'initiative de composition d'une commission d'étude ou d'élaboration d'un projet d'organisation du Fonds scolaire de prévoyance est à son tour sérieusement examinée puis les deux décisions suivantes seront prises :

- a) La Société pédagogique accepte de prendre l'initiative qui lui est demandée.
- b) La commission sus-nommée sera composée de quatre délégués par district nommés par les intéressés lors des conférences officielles de décembre prochain.

M. Latour se plaît à constater l'excellent esprit qui n'a pas cessé de régner dans les discussions qui viennent d'avoir lieu ; il nourrit le ferme espoir que les justes revendications des intitutrices et instituteurs neuchâtelois aboutiront à d'heureux résultats. C'est dans ces sentiments de confiante espérance, sentiments qui sont ceux de tous les assistants, que la séance est déclarée close.

HINTENLANG.

VAUD. — **Société pédagogique vaudoise.** — *Congrès de Cossigny.* — Dans sa dernière séance, le Comité central de la S. P. V. s'est occupé du choix de deux rapporteurs généraux pour les questions suivantes :

- 1^o De la correction des travaux écrits et des travaux à domicile :
- 2^o De l'instituteur en dehors de l'école et de ses rapports avec les parents et les autorités.

Le laps de temps qui sépare les conférences de mai du Congrès de Cossigny est trop court pour que nos rapporteurs généraux puissent étudier et ordonner les dix-neuf travaux qui leur seront adressés.

En conséquence, il est probable que les conférences de district se réuniront dans le courant de décembre déjà, afin d'arrêter leurs conclusions sur les sujets précités. Nous prions leurs rapporteurs de bien vouloir se préparer pour ce moment-là.

Le Comité.

Yverdon. — Dimanche 3 novembre, un cortège ému accompagnait au cimetière d'Yverdon la dépouille mortelle d'une doyenne du corps enseignant primaire, M^{me} Adeline Boldt, née Dufour.

Brevetée en 1858, les autorités Yverdonnoises l'appelaient déjà, en 1860, à desservir une des classes de filles de la ville. Ses aptitudes pédagogiques, son esprit méthodique, son caractère ferme, la firent bientôt apprécier et au bout de peu d'années, on lui confiait la direction de la 1^{re} classe.

Le 1^{er} novembre 1900, pour raisons d'âge, M^{me} Boldt donnait sa démission après avoir ainsi rempli pendant 40 ans ses fonctions d'institutrice. Quarante ans pendant lesquels elle se dépensa sans compter donnant tout ce que renfermait sa belle intelligence et son cœur d'or.

C'est le 31 octobre écoulé, après une courte maladie, que la mort est venue mettre fin à une vie remplie de travail et de dévouement.

Sur la tombe, M. Vodoz, président de la Commission scolaire, a adressé en termes émus un dernier adieu à M^{me} Boldt-Dufour.

La Section pédagogique du district d'Yverdon avait offert une couronne.

La cérémonie a été close par une prière de M. Girardet, pasteur.

Nous présentons à la famille en deuil notre profonde sympathie. N. C.

La Suisse intime.

C'est le titre d'une nouvelle série de monos représentant des paysages caractéristiques suisses¹. On y trouve peu de vues d'ensemble, mais des détails pittoresques rappelant les temps anciens et les modes de construction de nos ancêtres. Ici, c'est la vieille tour du Coq du château de Porrentruy ; là le fier château de Thoune détachant sa silhouette sur le ciel ; plus loin c'est la tour de l'église des Capucins d'Olten qui dépasse les vieilles maisons qui constituaient l'ancien rempart de la ville. L'église paroissiale de Bienne, en pur style gothique avec le grand escalier qui y conduit et les marronniers qui ombragent, sa terrasse sont d'un superbe effet. Les églises anciennes, les maisons pittoresques, les tours branlantes et ruinées du canton des Grisons méritent une mention spéciale. Ajoutons que plusieurs monos de cette série peuvent servir de modèles de dessin à des élèves primaires, car ils n'offrent aucune difficulté. Dans tous les cas, placés

¹ Cette collection nouvelle comprend 36 cartes et se vend 3 fr. 50 à la Société internationale des monos à Winterthour.

dans les cadres de bois brut, tels qu'on peut les obtenir à la Société internationale des monos à Winterthour, ces jolis dessins feront pénétrer dans nos familles un peu d'art et de poésie. Ils apprendront à nos enfants à observer autour d'eux, à se reporter par la pensée aux préoccupations de nos aïeux qui, dans leurs constructions, ont ajouté aux beautés naturelles du pays, tantôt pour la défendre contre l'agresseur par un château fort qui ferme le défilé, tantôt pour éléver leurs âmes à Dieu dans un sanctuaire rapproché des cieux, tantôt pour se livrer à leurs occupations domestiques dans une maison confortable et bien appropriée. C'est là le vrai culte de la patrie, de rendre justice aux générations qui nous ont précédés, de se pénétrer de leurs sentiments; de vivre un moment de leur vie et de comprendre que, si le présent prépare l'avenir, il n'y a pas de fossé entre le passé et les temps actuels.

Non, le patriotisme n'est pas un « vieux os auquel il ne reste rien à ronger; » c'est encore aujourd'hui le meilleur de nous-mêmes. Mais si le vin généreux des idées nouvelles fait éclater avec bruit les vieux vases, il importe que l'école aiguille les générations futures vers d'autres destinées, toujours plus humaines et toujours plus élevées. L'éducation artistique, le culte du beau n'a pas encore dans nos classes la place qui lui revient. Encourageons de toutes nos forces les entreprises qui tendent à mettre sous les yeux des écoliers des tableaux historiques, comme le Melchtal de R. Schaupp ou la reproduction des beautés pittoresques de notre pays par des artistes suisses.

H. GOBAT.

BIBLIOGRAPHIE

Cinquante leçons de sciences physiques et naturelles, par P. Ledoux, Dr ès-sciences. Paris, Hachette et Cie.

Ce charmant volume (1 fr.) n'est pas sans quelque analogie avec *Lalanne et Bidault*, publié par les instituteurs français. Cela tient à ce qu'il suit exactement le programme français, degré moyen. Il comprend : Notions sur les états des corps et quelques corps bruts, les êtres vivants, les animaux, le sol et les plantes.

Chaque leçon comprend une exposition. Dans celle-ci, M. Ledoux cherche à fixer les idées principales par des numéros et des lettres grasses. Puis vient un questionnaire dont nous avouons ne pas comprendre l'importance, le maître pouvant questionner sans le secours de ces interrogations. Est-ce peut-être pour que les parents puissent contrôler le travail de leurs enfants et faciliter la tâche du maître ? ! Le résumé, qui doit être appris par cœur, condense en quelques phrases le sujet traité. En général, une lecture sert à développer les connaissances de l'enfant. Enfin un exercice écrit clôt la leçon. Si ce plan n'est pas entièrement neuf, nous avons admiré sans réserve les « applications pratiques » annexées à chaque chapitre, les parties de leçons appliquées à l'hygiène, enfin la dernière partie, comprenant les amendements, les aliments des plantes, la greffe, etc. L'auteur nous dit lui-même qu'on ne trouvera pas dans son volume des formules toutes faites, mais qu'il a suivi uniquement la méthode expérimentale. C'est un excellent livre qui devrait être entre toutes les mains des élèves du degré moyen et en particulier des maîtres et maîtresses. Aussi, en parcourant cet ouvrage, en voyant à chaque page ces figures illustrant tout, nous ne pouvions nous empêcher d'envier nos collègues français et nous nous disions tout bas : « Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? »

J. M.

PARTIE PRATIQUE

Comment faut-il apprendre ?

(*Leçon de psychologie.*)

(*Fin.*)

III

Essayons maintenant de tirer quelques indications utiles de ce que nous venons de constater.

1^o Il est naturel qu'une idée imprécise ne laisse dans le cerveau qu'une trace imprécise et qu'une idée claire y creuse un sillon net et bien délimité. Et il est naturel également de penser que plus les idées associées ont eu de clarté, mieux aussi se sont enchevêtrées, unies, les traces qu'elles ont laissées dans l'esprit. L'une d'elles venant à être éveillée et à se présenter dans le champ de la conscience, fera apparaître plus facilement ses associées que si leurs diverses traces avaient été vaguement imprimées. D'où la nécessité de clarifier nos idées; surtout celles qui doivent servir de base fondamentale à notre savoir et former dans l'esprit comme une sorte de station centrale d'une foule d'idées associées.

2^o Une seconde indication logiquement tirée de nos observations, c'est que non seulement les traces doivent être nettes, mais encore il faut qu'elles soient *profondes* et par conséquent *durables*. Or le moyen de graver dans l'esprit le souvenir durable d'une idée, c'est de la retenir assez longtemps dans le champ de la conscience pour qu'elle puisse faire impression sur nous. Notre *volonté*, notre attention volontaire peut seule retenir ainsi les idées devant l'esprit et les forcer à s'y graver profondément. Il faut que nous fassions effort, parfois même effort violent, pour ne pas laisser une idée disparaître avant d'avoir imprimé en nous une trace suffisamment profonde. Cet effort nous effraie parfois et nous paraît trop considérable. Nous disons : demain, plus tard, je reverrai cette idée dont mon esprit semble aujourd'hui ne pas vouloir, comme un estomac qui n'aurait plus d'appétit.

Nous avons tort d'abandonner ainsi la partie. Il est vrai que la répétition grava à la longue l'idée récalcitrante. Cependant, si nous avions fait l'effort d'attention suffisant une première fois, nous aurions été dispensés de le répéter. Celui qui paie la marchandise au comptant la paie toujours moins cher que celui qui attend pour s'acquitter de sa dette. De même celui qui fait tout de suite un effort d'attention volontaire quand une idée importante se présente et qui la retient dans le champ de sa conscience économise sûrement les forces de sa volonté.

En tout état de cause, une idée claire et à laquelle on aura fait attention sera bien gravée dans l'esprit et les traces associées de plusieurs idées de ce genre le seront bien et pour longtemps.

Qui veut apprendre quelque chose et développer normalement son esprit doit savoir très bien le peu qu'il sait et grouper ce qu'il veut apprendre autour de ce qu'il sait déjà.

3^o Les associations d'idées n'ayant pas toutes valeur égale, nous choisirons toujours les meilleures. Or les meilleures, nous l'avons vu, sont les plus logiques, celles qui se présentent naturellement au plus grand nombre de personnes.

Il faut donc que nos idées se tiennent autant que possible les unes les autres dans des relations logiques et ressemblent aux branches, aux rameaux et aux rameaux dépendant d'un tronc d'arbre unique. Pourquoi nous dit-on de réflé-

chir ? Pour que nos associations d'idées ne soient pas bizarres, étranges, baroques ou simplement peu intéressantes et pour qu'au contraire elles soient si logiques que nous les retrouvions facilement demain ou plus tard encore et que ceux qui nous entourent les découvrent aussi aisément que nous.

Représentons-nous deux hommes dont l'un a l'esprit rempli d'associations d'idées toutes de nature bizarre. Il faut, par exemple, qu'il pense à la couleur bleue pour se rappeler la date de la bataille de Morgarten, qu'il songe au Mont-Blanc pour se souvenir d'un général français, à un animal pour se souvenir de la vitesse de la lumière, à un train pour retrouver la loi de la chute des corps. Qui ne voit qu'un pareil individu dépense des forces intellectuelles énormes pour être maître de ses connaissances et que personne ne pourrait lui aider à retrouver un fait ou une idée dont le souvenir ne se présenterait pas au moment voulu.

L'autre homme, au contraire, a enchaîné toutes ses idées raisonnablement. Dès que l'une se présente, il peut facilement retrouver les voisines en refaisant un chemin aisément à suivre. Qui ne voit que la science de cet homme a plus de valeur utile que la science du premier et que c'est en associant logiquement ses idées, par la réflexion et le raisonnement, qu'on obtient le résultat le plus favorable.

4^e Toutes les branches de nos études ne se prêtent pas également bien au raisonnement. La géographie, par exemple, ou l'histoire, laissent un vaste champ libre à la mémoire pure. Cependant, même dans l'étude de ces sciences, le raisonnement peut intervenir et nous aider puissamment, si nous avons soin de créer en nous des associations d'idées très nombreuses et de ne pas nous contenter d'apprendre des noms, des chiffres ou des dates à coups de répétition. Si, en étudiant la géographie d'un pays, nous avons soin de regarder notre carte, des idées vont entrer en nous par nos yeux, puis, si nous nous aidons de l'histoire de ce pays, de la connaissance de son industrie, de la géologie de son sol, des voies de communication qui le sillonnent, etc., nous retrouverons très aisément une grande partie des faits et des noms que nous voulons conserver dans notre mémoire. Toutes les idées associées à l'idée que nous cherchons seront autant de harpons qui nous aideront à la repêcher au fond de notre mémoire.

Voilà, en quelques mots, le schéma d'une leçon qui risque d'être mortellement ennuyeuse et parfaitement inutile si le maître ne travaille pas avec la collaboration constante de ses élèves et n'est pas absolument pénétré de son sujet.

L.-S. PIDOUX.

SCIENCES NATURELLES

Degré supérieur.

L'étourneau.

L'automne est venu, avec ses matins brumeux, ses après-midi ensoleillés et ses soirées claires et fraîches. Parfois, une rafale de bise passe en sifflant et courbe la haute futaie qui gémit. — Là-haut, le peuple ailé des hirondelles s'agit, inquiet. Les gentilles bêtes se rassemblent partout et tiennent des conciliabules importants. On discute de départ prochain, hélas, et tout ce petit monde frétille, gazouille, pendant qu'aux champs retentissent les mélancoliques sonnailles des troupeaux.

Dans le bosquet voisin, une vive rumeur d'oiseaux en bataille éclate, très bruyante : bruits de dispute, cris aigus, piétinements colériques, tout un tumulte

de voix piaillardes ! Puis, au-dessus des toits, soudain, un vol sonore : une troupe d'oiseaux sombres passe à grands coups d'ailes et s'abat dans une vigne voisine. Bon ! Gare les raisins ! Les étourneaux sont arrivés ! —

Dès que le soleil d'automne a mûri les fruits du verger et doré la grappe sur les coteaux, les étourneaux accourent prendre part au festin. Les campagnards, les vignerons surtout ne voient pas de bon œil les cohortes maraudeuses s'installer hardiment dans leurs propriétés : elles y causent trop de dégâts. — « Si on ne s'en mêlait pas, disent les vignerons, ces pestes d'étourneaux dévoreraient jusqu'aux échalas ! » — Ces braves gens « s'en mêlent », heureusement, et quelques coups de feu dans la troupe des pillards font déjà beaucoup d'effet ! —

C'est grand dommage que l'étourneau — lorsqu'il est en bandes importantes s'entend — soit si gourmand, car, isolé, il est si vif, si gai, si aimable compagnon et si coquet dans son joli costume vert foncé nuancé de reflets métalliques et tout parsemé de petites taches blanches. Et il y a tant de malice dans son œil noir !

Sa nourriture est des plus variées : carabes, limaçons, larves de hannetons, chenilles, sauterelles, araignées, en forment la partie essentielle. Il est amusant à observer pendant ses chasses : il court sur le sol, son bec très fort, en forme de poinçon, en avant. Le voilà furetant à droite, à gauche, en tous sens, inspectant chaque tige, chaque fente du sol qu'il agrandit au besoin. Malheureusement, il a un goût tout particulier pour les fruits juteux : pommes, poires, prunes, et notamment pour le raisin, qui est pour lui une véritable friandise. De là ses nombreuses incursions dans les vignobles et les hécatombes d'étourneaux qui en résultent.

N'allez pas croire qu'après s'être si bien gobergé, l'étourneau, se balançant à l'extrême de quelque rameau, dira sa joie par quelques chanaons suaves ! Il est trop enjoué, trop « gamin » pour les ritournelles sentimentales. Son chant est peu harmonieux : c'est un bavardage qu'il lance avec animation, à plein gosier.

Il est permis de supposer que ce babil égrillard, c'est à ses petits bien plus qu'à l'homme qu'il le destine. On le voit s'approcher de sa couvée : cinq ou six petits emmitouflés dans leurs moelleuses plumes grises. L'étourneau n'est pas architecte du tout. Il établit son nid dans le premier trou venu, dans les fentes des murs ou dans le creux d'un arbre ; il le garnit de paille, de brins d'herbe, de mousse ; quelques plumes, et le logis est prêt à recevoir les jolis œufs bleus que, 2 fois par année, la femelle y déposera. — Quand la famille est là, quand tous ces petits becs s'entr'ouvrent, l'étourneau n'a guère le temps de bavarder. — A l'œuvre, mes petits ont faim ! — Il est en chasse continuellement. Mais, bientôt, parents et enfants sont hors du nid, les vieux initiant les jeunes à pourvoir eux-mêmes à leur existence.

Une seconde fois la famille s'agrandit, puis, plusieurs familles se réunissent en bandes nombreuses et les vols d'étourneaux excitent notre admiration par leurs savantes plongées dans le ciel profond :

« Ils tournent en ordre serré ou dispersé, montent ou descendent, comme si chacun obéissait à un chef : tout cela s'exécute avec la précision la plus merveilleuse, pendant que la bande s'avance dans l'air à une allure rapide. D'autres fois, les étourneaux sont en longue file, très droite ; soudain, on voit se produire une

ondulation dans la ligne et, en un instant, elle se change en une sorte de nuage; un moment après, c'est comme une sphère compacte; puis au bout de quelque temps, c'est une formation en poire, qui se modifie à nouveau pour décrire une spirale; puis la bande se répand comme une nappe d'eau, et elle semble couler sur le sol; parfois, c'est pour s'y poser ou pour repartir encore, et tourner comme auparavant. » (Animaux vivants.)

L'étourneau s'élève très bien en captivité. Joyeux et bruyant, il apporte avec lui sa gaité malicieuse et communicative. On a pu dire du sansonnet — autre nom de notre oiseau — qu'il est le perroquet des zones tempérées. Aucun oiseau, en effet, ne peut plus facilement retenir quelques petits airs ou répéter des mots ou de courtes phrases que la patience d'un amateur a pu lui apprendre. Son don d'imitation est surprenant: le cri de la pie, le gloussement de la poule, le bruit d'une porte qui grince, le tic-tac de la pendule, sont reproduits fidèlement par le malin sansonnet.

Dans certains pays, en Allemagne notamment, l'étourneau est l'objet d'une protection très large. On établit même à son intention, aux arbres des promenades, aux corniches des maisons, aux pavillons des jardins, des nids artificiels, troncs ou caissettes spéciaux. — Chez nous, pays de vignobles, les maraudages auxquels se livre le sansonnet, le font considérer comme un oiseau nuisible, les vignes et les vigneron subissant de son fait des dommages considérables.

GUSTAVE ADDOR.

ÉLOCUTION, RÉDACTION

Degré intermédiaire.

Le sansonnet.

Le vieux chasseur Maurice avait dans sa chambre un sansonnet auquel il avait appris à articuler quelques mots. Par exemple, quand Maurice disait :

— « Où donc est le petit sansonnet ? »

L'oiseau répondait aussitôt :

« Me voilà ! me voilà ! »

Le jeune Charles, fils d'un voisin, prenait un plaisir extrême à entendre le sansonnet et venait souvent le voir. Un jour Charles entra dans la chambre pendant que Maurice était sorti. Il s'empara bien vite de l'oiseau, le mit dans sa poche et voulut s'esquiver.

Mais dans le même instant, le chasseur rentra. Voulant faire plaisir à son jeune voisin, il demanda comme d'habitude :

— « Où donc est le petit sansonnet ? »

Aussitôt l'oiseau, caché dans la poche du jeune garçon, cria de toutes ses forces : « Me voilà ! »

Le vol, si bien caché qu'il puisse l'être,
Un jour à la lumière on le voit apparaître.
Pour trahir le voleur, lorsque Dieu le permet,
Il suffit quelquefois d'un cri de sansonnet.

G. A.

CHANOINE SCHMID.

Dans la rue.

(Texte à lire et à faire développer.)

Je t'ai observé depuis la fenêtre, quand tu revenais de l'école. Tu as heurté

une femme. Fais attention quand tu marches dans la rue. Là aussi il y a des devoirs. Si tu mesures tes gestes et tes pas dans la maison de ton père, tu dois le faire aussi dans la rue, qui est à tout le monde. Souviens-t'en!

Chaque fois que tu rencontres un vieillard débile, un pauvre, un estropié, une femme avec un enfant dans les bras, un homme chargé d'un fardeau, une famille qui est dans le deuil, cède le pas immédiatement, car nous devons respecter la vieillesse, la misère, l'amour maternel, les infirmités, la fatigue et la mort.

Si tu vois quelqu'un menacé par un véhicule quelconque, sauve-le, si c'est un enfant; avertis-le, si c'est un homme. Demande à l'enfant abandonné, qui pleure, pourquoi il se désole, et ramasse au vieillard le bâton qu'il a laissé tomber. Cesse de parler avec ton camarade et de rire aux éclats, lorsque tu rencontres un cortège funèbre, car la mort n'est peut-être pas loin de toi ou des tiens.

Ne t'arrête pas à examiner celui qui a une difformité. Réponds avec amabilité à celui qui te demande son chemin. Ne ris pas à la face des gens, ne cours pas sans nécessité et ne crie pas. On peut juger de l'éducation d'un enfant à sa tenue dans la rue.

(*Du cœur.*)

Edmond de AMICIS.

Sujets à développer : 1. Dans la famille. — A la récréation. — 3. En promenade.

P. H.

DICTÉES
Degré supérieur.

Le butin de Grandson (fin).

II. — Charles-le-Téméraire possédait de grandes richesses. *Sa* tente¹ était entourée de quatre cents autres, où logeaient tous les seigneurs de *sa* cour² et les serviteurs de *sa* maison. Au dehors brillait l'écusson de *ses* armes, orné de perles et de pierreries; le dedans était tendu de velours rouge. On y trouva le fauteuil où il recevait les ambassadeurs³ et donnait *ses* solennelles audiences⁴; il était d'or massif. *Ses* armures, *ses* épées, *ses* poignards, *ses* lances montées en ivoire, étaient merveilleusement travaillés, et la poignée étincelait de rubis⁵, de saphirs⁶, d'émeraudes⁷. Son sceau⁸, *ses* tablettes⁹ reliées en velours, qui renfermaient le portrait du duc Philippe et *le* sien, *son* collier de la Toison d'or¹⁰, *ses* meubles et *ses* joyaux¹¹ précieux furent aussi pillés ou partagés. Son chapeau à l'italienne en velours jaune était entouré d'une couronne de pierres précieuses presque toutes admirables. Ce fut ce chapeau qu'un des vainqueurs plaça sur *sa* tête en se jouant, puis rejeta, disant qu'il aimait mieux avoir dans *son* lot un bon harnais¹² de guerre. Il y avait encore beaucoup d'autres pierreries fameuses chez le duc de Bourgogne, et qui furent prises à Grandson; mais la trace s'en est perdue.

EXPLICATION DE MOTS : 1. *Tente*, espèce de pavillon (homonyme *tante*, sœur du père ou de la mère). — 2. *Cour*, ensemble des personnes qui environnent un souverain; signifie aussi tribunal (homonymes : *cours*, course naturelle des eaux, des astres, etc. ; *court*, adjetif ; qui a peu de longueur). — 3. *Ambassadeur*, ministre envoyé par une puissance à une autre. — 4. *Audience*, séance. — 5. *Rubis*, pierre précieuse d'un rouge vif. — 6. *Saphir*, pierre précieuse bleue et brillante. — 7. *Emeraude*, pierre précieuse de couleur verte. — 8. *Sceau*, cachet. — 9. *Tablettes*, sorte de petit portefeuille. — 10. *Toison d'or*, ordre de chevalerie institué à Bruges, le 10 janvier 1430, par le duc Philippe le Bon, à l'occa-

sion de son mariage avec Isabelle, fille du roi de Portugal. — 11. *Joyau*, bijou. — 12. *Harnais*, équipage d'un cheval ; ici, armure complète (anciennement *harnois*).

GRAMMAIRE. — Les adjectifs possessifs « son, sa, ses » et le pronom possessif « le sien ». — *De* grandes richesses ; pourquoi *de* au lieu de *des* ? — Quatre cents ; pourquoi cents ? — *Logeaient* ; pourquoi ce verbe au pluriel ? — Ce fut ce chapeau ; *fut* est ici le passé défini du verbe être ; s'écrit sans circonflexe.

ORTHOGRAPHE. — *Ambassadeur* ; *audience* ; *lance* ; *ivoire* ; *rubis* ; *saphir* ; *émeraude* ; *portrait* ; *collier* ; *joyau* ; *beaucoup* ; *trace* ; *arme*, *armure*, *armer*, *désarmer* ; *poignard*, *poignarder* ; *lot*.

VOCABULAIRE. — *Rejeta*. Etude du préfixe *re* (*re*, *ré*, *res*, *r*) signifiant à nouveau, encore une fois (sens augmentatif). *Réadmettre* ; *réapparaître*, *réatteler*, *rebâtir*, *reblanchir*, *rebrider*, *recacheter*, *recharger*, *rechausser*, *reclouer*, *recoller*, *recommencer*, *reconduire*, *reconnaitre*, *reconquérir*, *recopier*, *recuire*, *réélire*, *refaire*, *refondre*, *regarnir*, *ressaisir*, *ressauter*, *ressentir*, *resserrer*, *raffermir*, *réalanger*, *remporter*.

EXERCICE. — Les élèves récriteront la dictée en supposant que Charles-le-Téméraire lui-même raconte ces choses : Je possédais de grandes richesses. Ma tente était... etc.

III. — Outre ces objets de luxe et toute *cette* royale magnificence, le camp de Grandson renfermait un butin dont les Suisses connaissaient mieux la valeur. Ils y trouvèrent quatre cents pièces d'artillerie, bombardes¹ ou coulevrines² soit pour les sièges, soit pour les batailles ; huit cents arquebuses³ ; trois cents tonneaux de poudre. On eut encore à distribuer un nombre infini de lances, de haches de bataille, de masses d'armes en plomb ou en fer, d'arcs, d'arbalètes, de flèches fabriquées en Angleterre, dont quelques-unes étaient empoisonnées, de brides pour les chevaux. Enfin, le duc avait emmené avec lui de quoi armer presque autant d'hommes que son camp en renfermait. Ce fut encore un glorieux trophée⁴ que toutes les bannières et étendards de tant de princes et de seigneurs. Le trésor du duc fut pris aussi ; il était si riche que le partage s'en fit sans compter ni peser, mais en mesurant à pleins chapeaux. L'abondance des provisions de vivres n'était pas moindre : le blé, le vin, la viande salée, les barils⁵ de harengs⁶, le sel, les marchandises de toute sorte chargeaient une suite infinie de chariots ; sans parler de ce qui fut trouvé dans les boutiques et magasins que des marchands avaient établis tout autour du camp. Le partage de cet immense butin dura plusieurs jours. D'après de Barante (Histoire des ducs de Bourgogne).

EXPLICATION DES MOTS : 1. *Bombarde*. Machine de guerre qui servait à lancer de grosses pierres à l'aide de cordes et de ressorts. — 2. *Coulevrine*. Espèce de canon mince et allongé. — 3. *Arquebuse*. Ancienne arme à feu ; on la faisait partir avec une mèche. — 4. *Trophée*. Dépouille d'un ennemi vaincu ; assemblage d'armes, de dépouilles, dressées avec art pour conserver le souvenir d'une victoire. — 5. *Baril*, petit tonneau ; contenu de ce tonneau. — 6. *Hareng* ; poisson de mer, d'un beau vert, argenté sur les côtés et sous le ventre ; la pêche de ce poisson occupe plusieurs milliers d'hommes chaque année.

GRAMMAIRE. — L'adjectif et le pronom démonstratifs.

ORTHOGRAPHE. — *Objet* ; *luxe* ; *mieux* ; *siège* ; *battre*, *combattre*, *batterie*, *combattant*, *débattre*, *abattre*, *bataille* ; *plomb* (*ploinber*) ; *trophée* ; *bannière* ; *étendard* ; *chariot* (un seul *r*) ; *char* ; *charron* ; *charretier* ; *charrette* (deux *r*). A. B.

Manuel de Comptabilité

par **Ls Pelet**, professeur, ancien directeur de l'Ecole de Commerce de Lausanne.
1 vol. in-12 de 200 pages, cartonné, Fr. 2,
Chez l'éditeur L. VINCENT, imprimeur à Lausanne et chez tous les libraires.
H 34 886 L

NOËL

“*L'Enfant de Noël*” nouveau chœur à trois voix égales. En vente chez l'auteur : H. GUIGNARD, à Vaulion.

— ENVOI A L'EXAMEN —

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

CAISSE CANTONALE VAUDOISE

des retraites populaires

ASSURANCE-VIEILLESSE

subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

(Loi du 2 mars 1907)

PENSIONS DE RETRAITE

constituées aux conditions les plus avantageuses

LA CAISSE FONCTIONNERA DÈS LE 1^{er} JANVIER 1908

Prospectus et renseignements sont fournis gratuitement par la Direction, rue Haldimand, 14, à Lausanne.

LA REVUE

est envoyée **GRATUITEMENT** en décembre 1907

à tout nouvel abonné pour 1908

LA REVUE organe du parti démocratique vaudois, fondée par Louis Ruchonet, paraît à Lausanne tous les jours, sauf le dimanche, et parvient le jour même à presque tous les lecteurs de la Suisse romande. Renseignements complets sur la politique vaudoise, suisse et étrangère, etc.

On s'abonne en tout temps, par carte postale à l'administration de la **REVUE**, place St-François, Lausanne. — Un an, 12 francs. Payable en deux fois sur demande.

H 12 700 L

COQUELUCHE

Remède infaillible
GUÉRISON EN QUELQUES JOURS. — Notice gratis.
Dir. à M. LESCÈNE, 1^{er} Prix des Hôpitaux de Paris, à LIVAROT (Calvados)

10°

ESCOMPTE
aux membres
de la S. P. R.

Escompte habituel
3 %

NOS PRIX MODÉRÉS
sont tous marqués en
chiffres connus.

Rez-de-chaussée
1^{er} et 2^e étage.



MAISON MODÈLE

Maier et Chapuis

Lausanne, 22, Rue du Pont

VÊTEMENTS

tous genres
sur mesure et confectionnés

DRAPERIE
anglaise, française, suisse

2 coupeurs

et atelier dans la maison.

L'EXAMEN

de mon prix-courant illustré, contenant environ 450 différents genres et que j'expédie gratis et franco à chacun, vous persuadera que nulle part vous n'achetez les

Chaussures

aussi avantageusement et bonnes que chez moi. A prix modéré vous obtenez une chaussure garantie solide, seyant irréprochablement tout à fait selon vos exigences.

Ci bas un extrait de mon prix courant :

Souliers de travail pour hommes, solides, cloués	Nº 40/48	Fr. 7.80
Bottines pour messieurs, hautes avec crochets, clouées	» 40/48	» 9.—
Souliers de dimanche pour messieurs, garnis	» 40/48	» 9.50
Souliers de dimanche pour dames, garnis	» 36/42	» 7.30
Souliers de semaine pour dames, solides, cloués	» 36/42	» 6.50
Souliers pour garçons et fillettes	» 26/29	» 4.30

H. Brühlmann-Huggenberger, Winterthur

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGERB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 11, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHATEL
Rue Colombière, 2, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

LES SUCCÈS DU THÉÂTRE ROMAND

<i>J.-H. BLANC.</i> — Moille-Margot à la montagne, charge vaudoise en 3 actes. — 5 h., 3 f.....	4.50	<i>GENEVAY, E.</i> — Sami et le Gref-fier à l'exposition de Milan, saynète en 3 actes. — 2 h., 1 f. 1.50
<i>BILLOD-MOREL, A.</i> — Ruse électo-rale, comédie en 1 acte. — 6 h. — Fameux Poisson ! comédie en 1 acte. — 7 h.....	1.— 1.—	<i>Pierre D'ANTAN.</i> — Le mariage de Jean-Pierre, saynète en 1 acte. — 2 h., 3 f..... 1.—
<i>BLANC, M.</i> — Les maladresses d'un bel esprit, comédie en un acte. — 4 h., 1 f.	1.—	— Une fille à marier, comédie en 1 acte. — 3 h., 3 f..... 1.—
— La valse de Lauterbach, vau-doiserie en 1 acte. — 7 h., 6 f.	1.—	— L'héritage du cousin 1.50
<i>BORAIN, J.</i> — Ne laissez pas sor-tir le fou, comédie en 1 acte. 6 h.....	1.—	— Le remède à Belet 1.25
<i>LAMBERT, A.</i> — Trois soupirants, comédie en 1 acte. — 5 h., 3 f.	1.20	— Parvenus 1.50
— L'amour est de tout âge, po-chade en 1 acte. — 3 h., 4 f..	1.—	— Les ambitions de Fanchette, comédie vaudoise en 1 acte. — 3 h., 2 f..... 1.50
— L'idée de Samuel, pièce villa-geoise en 1 acte. — 3 h., 5 f.	1.—	— A la recherche d'une femme, comédie en 2 actes. — 4 h., 3 f. 1.50
— Le calvaire d'un candidat, pièce en 1 acte, en prose. — 5 h., 3 f.	1.25	<i>P.-E. MAYOR.</i> — Les deux moulins, comédie en 3 actes, <i>pour en-fants</i> , avec chœur. — 3 h., 3 f. et figur..... 1.25
<i>ROTH DE MARKUS, A.</i> — O ma pa-trie, fantaisie patriotique vau-doise en 1 acte et 1 tableau, avec musique. — 2 h., 2 f... Musique (piano ou orchestre) et décors en location.	1.—	Partition, piano et chants (en location). — Partition des chœurs (rab. par quantité) ... —.50
<i>JUNG, Ch.</i> — Le testament, pièce vaudoise en un acte.....	1.—	— Pour l'honneur, drame en 1 acte. — 3 f., 1 h..... 1.—
<i>GENEVAY, E.</i> — Un philantrophe malheureux, comédie-bouffe en un acte. — 5 h.....	1.25	— Ces dames, comédie en 1 acte. — 3 f. 1.—
— Une tante embarrassante, say-nète en 1 acte. — 1 h., 2 f... 1.—		<i>PENARD, F.</i> — Un nouvel-an chez nous, comédie en 1 acte et 1 prologue..... 1.—
		— Le mariage d'Aloïs, comédie-vaudeville (avec chants popu-laires) en 1 acte et 1 prologue. 1.25
		<i>RIBAUX, Ad.</i> — Figures disparues, comédie en 1 acte. — 2 h., 2 f. 1.—
		— L'Alpe consolatrice, comédie en 3 actes. — 9 h., 7 f..... 1.50

LIBRAIRIE DES SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES ET DRAMATIQUES et des Écoles, Pensionnats, Instituts, etc.

Comédies. — Dramas. — Vaudevilles. — Monologues. — Dialogues. — Opérettes. — Saynètes et scènes comiques. — Duos et chansons comiques avec parlé. — Rondes. — Pantomimes. — Guignols. — Chœurs de circonstance pour distribu-tion de prix, promotions, fêtes scolaires, etc., etc. — Chœurs d'enfants et de femmes. — Chœurs mixtes et chœurs d'hommes.

IMMENSE CHOIX

CHEZ **FŒTISCH FRÈRES (S.A.)**

Magasin général de musique

LAUSANNE

Lausanne. — Imprimeries Réunies.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIII ANNÉE — N° 47.

LAUSANNE — 23 novembre 1907.

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ÉCOLE · REUDIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maitre à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : R. Ramuz, instituteur, Grandvaux.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : C. Hintenlang, instituteur, Noirague.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		
MM. Baillard , Lucien, prof., Genève.		
Charvoz , Amédée, inst., Chêne-Bougeries.		
Grosgeurin , L., prof., Genève.		
Rosier , W., cons. d'Etat	Genève.	
Martin , Edmond,	Genève.	
Pearson , Ch., inst.,	Céligny.	
MM ^{es} Muller , inst.,	Genève.	
Pauchard , A., inst., Genève.		
Jura Bernois.		
MM. Gylam , A., inspecteur, Corgémont.		
Duvoisin , H., direct., Delémont.		
Baumgartner , A., inst., Biel.		
Chatelain , G., inspect., Porrentruy.		
Möckli , Th., inst., Neuveville.		
Sauterbin , instituteur, Saïcourt.		
Jerf , Alph., maître sec., Saignelégier.		
Neuchâtel.		
MM. Rosselet , Fritz, inst.,	Bevaix.	
Latour , L., inspect.,	Corcelles.	
Hoffmann , F., inst.,	Neuchâtel.	
Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.	
Rusillon , L., inst.,	Couvet.	
Barbier , G.-A., inst.,	Chaux-de-Fonds	
Vaud.		
MM. Pache , A., inst.,	Moudon.	
Vacat.		
Cloux , J., inst.,	Lausanne.	
Baudat , J., inst.,	Corcelles s/Concise	
Dérizaz , J., inst.,	Baulmes.	
Magnin , J., inst.,	Lausanne.	
Magnenat , J., inst.,	Oron.	
Guidoux , E., inst.,	Pailly.	
Guignard , H., inst.,	Veytaux.	
Faillettaz , C., inst.,	Arzier.	
Brid , E., inst.,	Lausanne	
Visinand , E., inst.,	Vers-chez-les-Blanc.	
Martin , H., inst.,	Chailly s/Lausanne	
Tessin.		
M. Nizzola , prof.,	Lugano.	
Suisse allemande.		
M. Fritschi , Fr.,	Neumünster-Zurich.	

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. Rosier , W., conseiller d'Etat, président, Petit-Lancy.	MM. Charvoz , A. inst., secrétaire, Chêne-Bougeries.
Lagotala , F., rég. second., vice-président, La Plaine, Genève.	Perret , C., inst., trésorier, Lausanne.
Guex , F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.	

Caisse de Prévoyance Suisse

Société mutuelle d'Assurances sur la vie

Fondée avec coopération de Sociétés d'utilité publique

Les bénéfices reviennent en totalité aux assurés.

Capitaux assurés au 31 décembre 1906

Fr. 47 599 023.

Avantages spéciaux aux membres de
la S. P. V.

résultant de la convention du 2 juin 1906

S'adresser à MM. : **Pradervand**, inst. à Avenches ; **Tschumy**,
instituteur à Cour sous Lausanne ; **Roche**, instituteur à Vallorbe ;
Walter, professeur à Cully, aux agents dans toutes les villes du can-
ton, ou à M. **S. Dessauges**, inspecteur, 27, avenue du Simplon, à Lau-
sanne, membre auxiliaire de la S.P.V.

Edition - PAYOT & C^{IE} - Edition

Vient de paraître :

Un roman historique vaudois

SAMUEL CORNUT. **La Trompette de Marengo.** Fr. 3.50.

VIRGILE ROSSEL. **Nouvelles bernoises.** Fr. 3.50.

LINA BÖGLI. **En Avant.** Lettres écrites par **une institutrice** pendant un voyage autour du monde. Fr. 3.50.

NOELLE ROGER. **Docteur Germaine.** Roman. Nouvelle édition. Fr. 3.50.

E.-I. MICHELET. **Essai sur l'histoire de Nicolas II.** In-16. Fr. 1.—

Dr MERMOD. **Hygiène de l'Oreille, de la Gorge et du Nez.** Petit in-16, toile souple. Fr. 1.50.

! Deux chefs d'œuvre offerts à la jeunesse !

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. **Paul et Virginie.** Edition pour la jeunesse. 1 vol. grand in-16, illustré de 5 gravures en couleurs. Fr. 1.25

SWIFT. **Voyages de Gulliver.** Edition pour la jeunesse, bel in-4, demi-toile contenant 22 dessins à la plume et 7 gravures en couleurs. Fr. 3.—

LA REVUE

est envoyée **GRATUITEMENT** en décembre 1907

à tout nouvel abonné pour 1908

LA REVUE organe du parti démocratique vaudois, fondée par Louis Ruchonet, paraît à Lausanne tous les jours, sauf le dimanche, et parvient le jour même à presque tous les lecteurs de la Suisse romande. Renseignements complets sur la politique vaudoise, suisse et étrangère, etc.

On s'abonne en tout temps, par carte postale à l'administration de la **REVUE**, place St-François, Lausanne. — Un an, 12 francs. Payable en deux fois sur demande.

H 12 700 L

Manuel de Comptabilité

par **Ls Pelet**, professeur, ancien directeur de l'Ecole de Commerce de Lausanne.

1 vol. in-12 de 200 pages, cartonné, Fr. 2,

Chez l'éditeur L. VINCENT, imprimeur à Lausanne et chez tous les libraires.

H 34 886 L

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

Où faut-il acheter mon café?

Il est évident que si vous voulez vous procurer à bon compte un **café** toujours frais et toujours de même bonne qualité, vous devez vous adresser à une maison qui a un fort débit et vend directement aux consommateurs

LE "MERCURE,, est en Suisse la plus grande maison spéciale pour la vente des cafés.
— Plus de 80 succursales en Suisse. — Expéditions au dehors. — Prix-courants gratis.

COQUELUGHE Remède infaillible
GUÉRISON EN QUELQUES JOURS. — Notice gratis.
Ex. à M. LESCÈNE, 1^{er} Prix des Hôpitaux de Paris, à LIVAROT (Calvados)

P. BAILLOD & C^{IE}

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

Montres garanties dans tous les genres en métal, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT
et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT
Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS
depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise 10% au corps enseignant.

